



Non au harcèlement scolaire, Louis Merle récompensé

publié le 03/06/2019

Le mardi 28 mai 2019, les élèves de 6e Osiris ont été reçus au rectorat de Poitiers pour recevoir une récompense dû à leur très bon travail pour lutter contre le harcèlement scolaire.

De septembre à janvier, les élèves de la classe ont œuvré pour réaliser une vidéo et participer au concours non au harcèlement scolaire. Le collège Louis Merle est arrivé premier de sa catégorie.

Voilà quelques images de ce temps fort et le lien vers la vidéo.

<https://youtu.be/LlxvyyuRAU8>

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.